



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article4889>

La plateforme SIIF ERU présentée à la conférence INSPIRE 2016

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -



Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2016

OIEau

La directive européenne 2007/2/CE du 14 mars 2007, dite directive INSPIRE (*IN*frastructure for *S*patial *I*nformation in *E*urope), vise à établir une infrastructure d'information géographique pour favoriser la protection de l'environnement. Cela afin de surmonter les problèmes de disponibilité, de qualité, d'organisation, d'accessibilité et de partage des informations géographiques.

La directive INSPIRE vise donc à organiser la mise à disposition de ces informations en s'appuyant sur les infrastructures des États membres afin que les utilisateurs, décideurs comme citoyens, puissent facilement avoir accès à des informations fiables.

La plateforme SIIF ERU (*Structured Implementation and Information Framework* - Cadre Structuré de Mise en œuvre et d'Information sur les Eaux Résiduaires Urbaines) a été présentée lors de l'édition 2016 de [la conférence INSPIRE](#), qui s'est déroulée à Barcelone en septembre dernier. Une fois le jeu de données nationales sur l'assainissement validé (celui qui est rapporté à la Commission Européenne tous les deux ans) et chargé sur cette plateforme SIIF, le système permet des calculs automatiques de conformité, une visualisation cartographique, l'élaboration de fiches individuelles pour chaque agglomération, station d'épuration, point de rejet ou zone de rejet. Il est ainsi possible de créer facilement un portail thématique sur l'assainissement, et de l'ajuster à ses propres besoins.

Développée par l'Office International de l'Eau, en collaboration avec l'Agence pour l'environnement de l'Autriche (UBA), ce SIIF contribue ainsi à améliorer la mise en œuvre de la Directive ERU et à réduire la charge administrative, en automatisant et simplifiant cette visualisation et cet accès, tout en permettant de satisfaire efficacement aux exigences de la Directive INSPIRE.

La plateforme SIIF ERU a été présentée lors d'une [séance plénière](#) dont la thématique était « *INSPIRE pour l'Environnement : combler les lacunes de la mise en œuvre* », au cours de laquelle ont été mises en avant la diffusion active et la mise en forme de l'information grâce à la plateforme.

Lors d'une [session thématique](#) « *INSPIRE : infrastructure essentielle pour la communauté de l'eau ?* », ce sont les aspects fonctionnels de la plateforme SIIF ERU qui ont été présentés, complétés par un retour d'expérience des utilisateurs roumains. La Commission Européenne y a également présenté ses perspectives pour le futur : intégration entre les systèmes nationaux et européens, outils multifonctionnels pour tous. Le concept SIIF doit progressivement être appliqué à toutes les Directives en lien avec l'eau.



Pour en savoir plus :

- Voir la vidéo de la séance plénière [INSPIRE 2016](#)
- Voir le résumé de la [session thématique](#) et le [guide des fonctions de la plateforme SIIF](#)
- Voir l'édition spéciale de [GIM magazine](#)

Pour aller plus loin :

- La [présentation générale du SIIF ERU](#) de la Commission [EN]
- Les documents du dernier [Workshop UWWT SIIF](#) (novembre 2015) [EN]

Les plateformes pilotes SIIF ERU :

- Irlande - [UWWTD SIIF Ireland](#) [EN]
- Chypre - [UWWTD SIIF Cyprus](#) [EN]
- Lituanie - [UWWTD SIIF Lithuania](#) [EN]
- Slovénie - [UWWTD SIIF Slovenia](#) [EN]
- Croatie - [UWWTD SIIF Croatia](#) [EN]
- Roumanie - [UWWTD SIIF Romania](#) [EN]
- Pologne - [UWWTD SIIF Poland](#) [EN]